



Institut québécois de
planification financière

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Augmentation de 30 % des inscriptions au Cours de formation professionnelle de l'IQPF

Montréal, le 7 décembre 2010 – Le taux d'inscription au Cours de formation professionnelle (CFP) de l'Institut québécois de planification financière (IQPF) a augmenté de 30 % depuis 2006.

Selon la présidente-directrice générale de l'Institut, Jocelyne Houle-LeSarge, cette augmentation est due aux initiatives de l'IQPF pour assurer la relève de la profession.

« Assurer la relève fait partie des objectifs que nous nous sommes fixés dans notre plan stratégique triennal, dit-elle. Nous étions déjà présents dans les journées carrières et les salons de l'emploi pour rencontrer les étudiants et leur faire découvrir les possibilités d'une carrière en planification financière, mais nous avons augmenté notre présence dans ce genre d'événement et nous comptons continuer de le faire au cours des prochaines années. »

L'IQPF a également élaboré, de concert avec l'Université McGill, un programme en planification financière menant au titre de planificateur financier (PI. Fin.). McGill s'ajoute ainsi aux six autres établissements offrant déjà un programme en planification financière approuvé par l'IQPF.

L'an dernier, l'Institut avait signé une entente de reconnaissance mutuelle avec le Financial Planning Standards Council (FPSC) dans le but de simplifier le parcours des planificateurs financiers québécois désirant pratiquer à l'extérieur de la province et celui des planificateurs financiers certifiés (*Certified Financial Planners^{md}*) du reste du Canada désirant pratiquer au Québec.

Finalement, pour les professionnels œuvrant déjà dans le secteur des services financiers, l'IQPF a mis sur pied un programme exécutif pour leur permettre d'accéder plus rapidement au diplôme de planificateur financier. Ce programme permet de compléter un cours intensif auprès de l'IQPF afin d'acquérir les connaissances manquantes dans un domaine donné, plutôt que de passer par une institution universitaire.

Rappelons que pour obtenir le diplôme de planificateur financier, le candidat doit, une fois qu'il a complété la formation nécessaire en planification financière personnelle ou qu'il a démontré qu'il possède déjà les compétences et les connaissances nécessaires, réussir le Cours de formation professionnelle (CFP) et l'examen de l'IQPF.

L'IQPF est le seul organisme québécois autorisé à décerner le diplôme de planificateur financier. Sa principale raison d'être est de former les meilleurs professionnels en planification financière qui soient et de les accompagner dans leur développement professionnel pour qu'ils demeurent à la fine pointe des nouveaux développements, assurant ainsi la protection du public. L'IQPF compte actuellement près de 5000 affiliés.

- 30 -

Source : Hélène Berger
Vice-présidente et directrice des communications
514 767-4040, poste 247
hberger@iqpf.org